



# ses

**Syndicat de l'enseignement du Saguenay (CSQ)**

895, rue Bégin, Chicoutimi (Québec) G7H 4P1

Téléphone : 418 549-8523 Télécopieur : 418 549-9966

ses@lacsq.org

www.sessaguenay.net

6 septembre 2017 ■ Vol. 46 # 2

## RENDEZ-VOUS ANNUEL

À l'occasion de la Journée internationale des enseignants et des enseignantes le 5 octobre, le SES vous invite à son rendez-vous annuel à la Pulperie de Chicoutimi.

Les membres du Conseil d'administration, le personnel du SES, secrétaires et conseillers de même que la présidente, sont heureux de vous convier à un 4 à 7.

Venez festoyer avec vos collègues et profiter d'un moment de détente en bonne compagnie. Placez-le à votre agenda dès maintenant!

***On vous y attend en grand nombre!***



Lieu : **Pulperie de Chicoutimi**  
(Accueil du bâtiment 1921)

Date : **Jeudi, 5 octobre 2017, 16 h**

*Pizza (four à bois) et  
consommations sur place!*



# SÉCURITÉ D'EMPLOI - SECTEUR JEUNES

## LES MOUVEMENTS VOLONTAIRES

108 personnes étaient inscrites aux mouvements volontaires.

	Postes offerts		Personnes qui ont effectué un changement	
	Primaire	Secondaire	d'école	de champ
<b>1<sup>ère</sup> phase</b> 27 juin 2017	26	5	8	2
<b>2<sup>e</sup> phase</b> 16 août 2017	3	4	2	1

## LES ENGAGEMENTS DU 17 ET DU 22 AOÛT 2017

Les postes restés vacants ont été offerts aux personnes inscrites sur la liste de priorité. La Commission scolaire a donc procédé à l'attribution de 34 nouveaux contrats à temps plein au secteur des jeunes.

## CONTRATS À TEMPS PLEIN ATTRIBUÉS

Champ	Discipline	Nombre de contrats
01	Adaptation scolaire	4
02	Préscolaire	6
03	Primaire	13
04	Anglais	4
05	Éducation physique	2
06	Musique	1
09	Éducation physique	1
10	Musique	2
12	Français	1

## SSQ ET ENFANT À CHARGE AUX ÉTUDES

Si vous avez un enfant à charge qui sera aux études en septembre et qui est âgé entre 18 et 25 ans, vous devez aviser vos assurances SSQ afin de prolonger son admissibilité. Vous devez aussi les aviser lorsqu'un enfant à charge effectue un retour aux études à temps plein. Il est à noter que la date d'admissibilité en tant que personne à charge sera le premier jour de la reprise des études à temps plein.

Pour ce faire, rendez-vous sur le site ACCÈS|assurés, accédez à votre compte et choisissez *Déclaration d'étudiant* dans la section *Changement express*. Vous pouvez aussi communiquer par téléphone au service à la clientèle (1-877-651-8080). Vous devrez mentionner votre numéro de certificat d'assurance.

# RÉPARTITION DES DOSSIERS AU SES 2017-2018

	Dossiers principaux	Dossiers communs
<b>Aline Beaudoin</b> <i>Présidente</i> <i>abeaudoin@sessaguenay.net</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Gestion administrative</li> <li>* Gestion du personnel</li> <li>* Budget et plan d'action</li> <li>* Dossiers juridiques</li> <li>* Site Internet</li> <li>* Gestion informatique</li> <li>* Gestion des dossiers de griefs</li> <li>* Antécédents judiciaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Dossiers individuels</li> <li>* Formation</li> <li>* Information générale</li> <li>* Négo locale</li> <li>* Retraite</li> </ul>
<b>Jean-François Boivin</b> <i>Conseiller syndical</i> <i>jfboivin@sessaguenay.net</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Secteur Formation professionnelle</li> <li>* Secteur Éducation des adultes</li> <li>* Régime québécois d'assurance parentale</li> <li>* Assurance collective</li> <li>* Santé, sécurité au travail (SST)</li> </ul>	
<b>Julie Boucher</b> <i>Conseillère syndicale</i> <i>jboucher@sessaguenay.net</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Secteur primaire et secondaire</li> <li>* EHDAA</li> <li>* Assurance-emploi</li> <li>* SAAQ</li> <li>* ICI-SES</li> </ul>	

## DÉFI PRÉVENTION JEUNESSE ET SÉCURITÉ PREMIER EMPLOI

Le Défi prévention jeunesse et Sécurité Premier emploi visent à sensibiliser les jeunes d'âge scolaire à l'importance de la prévention dans leurs activités de tous les jours. Avec la participation de vos élèves ou étudiants, nous vous invitons à réaliser des projets d'éducation à la prévention pour que les jeunes adoptent des comportements sains et sécuritaires. Vous trouverez le lien pour accéder au site sur la page d'accueil de notre site Internet : [www.csst.qc.ca/jeunes/prevention](http://www.csst.qc.ca/jeunes/prevention)



## COMITÉ ÉHDAA-ÉCOLE

Il est primordial que chaque école ait un comité ÉHDAA actif. Le comité est formé de la direction et de trois membres (maximum) du personnel enseignant, auquel peut être invité à se joindre un membre du personnel professionnel ou de soutien. Ils ont le mandat de faire des recommandations sur l'utilisation des sommes pour les mesures ÉHDAA et sur l'organisation des services. Pour ce faire, les membres du comité doivent disposer de toute l'information utile et disponible : besoin du milieu, nombre d'élèves intégrés, critères de répartition, prévision du coût des dépenses... Il est tout à fait légitime pour les membres du comité d'exiger un délai raisonnable avant de formuler des recommandations. Le but étant de leur permettre de consulter, au besoin, leurs collègues.

Les décisions prises en début d'année ont souvent besoin d'être réévaluées afin de s'assurer d'offrir le meilleur service possible aux élèves. Il est donc nécessaire de se rencontrer périodiquement pour vérifier si les mesures mises en place sont toujours adéquates.

Dans le cadre des décisions prises par la direction de l'école, lorsque celle-ci ne retient pas les recommandations faites par le comité, elle doit en indiquer par écrit les motifs aux membres du comité.

Un dépliant explicatif, conçu par la Fédération des syndicats de l'enseignement, est disponible sur notre site Internet dans la section *Dossiers/ÉHDAA*.

## PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS

Le programme d'aide aux employés de la Commission scolaire est offert par le groupe GRAP pour les employés réguliers à temps plein.

Il a pour but d'aider les employés à obtenir, le plus rapidement possible, l'assistance nécessaire pour résoudre leurs problèmes personnels. C'est un programme qui est anonyme et confidentiel. Aucune information ne sera transmise à votre employeur.

Les bureaux pour les consultations sont situés à La Baie et à Chicoutimi et le numéro de téléphone pour rejoindre le groupe GRAP est : 418 545-2032.

## AGENDA

- **Conseil des personnes déléguées**  
**12 septembre 2017, inscription : 18 h, début : 18 h 30**  
*Hôtel Le Montagnais*